

Les Principes de 89 et le Socialisme

Yves Guyot

Yves Guyot

Les Principes de 89 et le Socialisme

Ch. Delagrave, 1894.

TABLE DES MATIÈRES

Préface

LIVRE PREMIER. — Principes et préjugés

CHAPITRE PREMIER

les préjugés

Pas de principes. — Le sentiment. — Les circonstances. — Définition du préjugé. — Préjugés héréditaires. — Préjugés d'éducation. — Préjugés d'autorité. — Intersion de préjugés. — L'intellect du biberon. — Galilée et l'opinion publique. — Le besoin de fixité. — Nécessité de remplacer *les préjugés par des principes*.

CHAPITRE II

les principes : définition

L'homme qui a lu le *Larousse*. — La théorie de l'ignorance. — La méthode scientifique. — Le but de la science. — Lois scientifiques. — Définition du principe. — Tous nos actes basés sur des principes. — Lois de l'arithmétique, de la géométrie, de la physique, de la chimie. — Progrès scientifique : *dégager de nouvelles lois naturelles*. — Les astrologues et les alchimistes.

CHAPITRE III

les objectivistes et les subjectivistes

Les objectivistes. — Les subjectivistes. — Bossuet, de Bonald, de Maistre. — J.-J. Rousseau. — Le général Cavaignac. — V. Cousin. — Discussions scolastiques. — *Toutes les sciences sont constituées sur des réalités objectives*. — *Les axiomes sont des lois scientifiques*. — L'unité intellectuelle de l'humanité. — *Unité de foi et uniformité de méthode*. — Les sciences expérimentales. — *La science générale devient toujours plus indépendante des connaissances spéciales*.

CHAPITRE IV

unité morale par uniformité de méthode

La méthode objective et la sociologie. — Expériences. — Nécessité de la prudence. — Le seul moyen d'apaisement social. — Les astrologues et les alchimistes sociaux. — La puissance de l'Etat. — La mauvaise volonté des gouvernants. — Nécessité de la vérité. — Les vertus intellectuelles et les vertus morales. — Loi de Buckle. — Vertus morales stationnaires, vertus intellectuelles progressives. — Traité de Westphalie. — L'économie politique et la morale. — *Unité morale par uniformité de méthode.*

CHAPITRE V

les lois naturelles

Caractère des lois naturelles. — *Une loi naturelle est un rapport constaté entre des phénomènes déterminés.* — *Elle devient une puissance mentale et une puissance matérielle.* — Ses preuves. — Netteté de ses conséquences. — *Non à cause de, mais conformément à...* — La loi de la chute des corps. — La loi de l'offre et de la demande. — Loi humaine. — *Une loi humaine est d'autant plus efficace que la sanction en est plus précise et plus immédiate.* — Principe établi.

CHAPITRE VI

des faits et des chiffres

Les faits et les chiffres ne sont que des rapports. — Les superstitions. — Corrélation entre les faits. — *Post hoc, ergo propter hoc*. — Les *a priori* français et anglais. — Les enquêtes. — Qui fait l'enquête ? — Les enquêtes sur les tarifs de douanes. — Contradictions morales. — Les déposants. — Les intérêts particuliers et l'intérêt général. — L'enquête sur la crise économique de 1884. — L'enquête sur la grève d'Anzin. — Compétence de l'État. — Dangers de ces enquêtes. — Nécessité des principes.

CHAPITRE VII

caractère de certitude des lois sociologiques

Certitude de certaines lois économiques. — La règle d'Auguste Comte. — La complication des hypothèses. — Utilité des généralisations. — Kepler et Newton.

CHAPITRE VIII

le danger des principes

Nécessité de la vérité quand même. — L'escroquerie intellectuelle.
Les principes et leur application.

CHAPITRE IX

les systèmes et la pratique

Apologie du hasard. — Nécessité du système. — Qualité du système.

LIVRE II. — Les principes de 1789

CHAPITRE PREMIER

erreur des contempteurs

Le *Centenaire* de 89. — I. La condamnation des « immortels principes ». — II. Rayonnement extérieur des principes de 89. — III. La révolution anglaise. — Différence. — Les amendements à la constitution des États-Unis et la *Déclaration des Droits*. — IV. Les principes de 89 sont des conceptions concrètes. — Les cahiers des États généraux.

CHAPITRE II

les faits et les principes

- I. L'absolutisme royal et la liberté politique. — Les Droits du Roi et les Droits de l'Homme. — II. Désordres dans les finances. — Nécessité du contrôle. — Inégalités de l'impôt. — Impôt réel et proportionnel. — III. Extermination des hérétiques. — Liberté religieuse. — Persécutions contre la pensée. — Liberté de penser. — Lettres de cachet. — Liberté individuelle. — IV. La noblesse, ses privilèges. — Droits féodaux. — Principes de légalité. — Le clergé. — Protestants et juifs. — L'égalité. — V. Multiplicité des lois et des juridictions. — Égalité de tous devant la loi. — La loi une pour tous.

CHAPITRE III

les corporations, maîtrises et jurandes et la liberté du travail

- I. Faut-il revenir aux corporations ? — Monopole absolu de certains commerces. — Émiettement des monopoles. — Procès et rivalités. — L'équipement d'un cheval. — Les poulailleurs et les rôtisseurs. — Écrasement des corporations faibles. — Marchands et artisans. — Les six corporations de Paris. — II. Les maîtres. — Les apprentis. — Mauvais traitements. — Limitation du nombre des apprentis. — « Le valet ». — Limitation du nombre. — Obligations des « valets ». — L'accès à la maîtrise. — Le chef-d'œuvre. — Le monopole des maîtres. — III. Inégalités à l'intérieur des corporations. — IV. La royauté et les corporations. — Le trafic des maîtrises. — V. Les règlements de Colbert. — Les formules de fabrication. — Défense d'innover. — VI. L'inspection du travail. — VII. Les heures, les époques et les lieux

autorisés. — VIII. Préambule de l'édit de Turgot. — La liberté du travail.

CHAPITRE IV

le criterium

Les constitutions et les droits individuels. — Le *Bill of Rights*. — États-Unis. — Suisse. — Caractère commun des constitutions modernes. — Les Principes de 89 reconnus par la Charte de 1814. — Réalité objective des Principes de 89. — Les progrès réalisés y sont conformes. — Le socialisme, dans sa doctrine et sa pratique, est-il conforme aux Principes de 89 ?

LIVRE III.

Les principes de 1789 et les Doctrines Socialistes

CHAPITRE PREMIER

l'égalité et le socialisme

La Déclaration des Droits de l'homme et l'égalité. — Le parti socialiste allemand. — Le Tiers État et le Quatrième État. — Critérium du Quatrième État. — La fortune ? — Pas de capital. — Le cens. — La blouse de Thivrier. — L'instruction ? — Les boursiers de l'École polytechnique. — Le salaire ? — Travail manuel ? — Des mains d'ouvrier. « Travailleur de la plume. » — « L'ouvrier des ouvriers. » —

Preuve que le Quatrième État n'existe pas. — Sa définition par le parti ouvrier. — Inconséquence. — Le cens moral. — Le scrutin bourgeois. — Le parti de classe. — La politique centrifuge et la politique centripète. — La politique rayonnante et la politique dépressive.

CHAPITRE II

la liberté et le socialisme

La liberté et l'égalité. — Deux aspects de la même qualité. — Le Quatrième État et la liberté. — « Les triomphantes jacqueries. » — La conception de la liberté de la presse. — La conception de la liberté de réunion. — La conception de la liberté d'association. — Mise en interdit. — Excommunication. — Suppression de l'apprentissage. — La liberté d'association et la législation de 1791. — Erreur de la loi de 1884. — L'article 3 de la Déclaration des Droits de l'homme. — Tyrannies privées des socialistes.

CHAPITRE III

les vœux perpétuels

CHAPITRE IV

les propriétés des unités

Propriétés des unités. — Ni l'addition ni la soustraction ne leur donnent de grâces particulières. — Dix ne peuvent pas faire ce qui est interdit à un. — Préjugés des grévistes. — La grève ne leur donne pas de droits

spéciaux. — Le syndicat n'augmente pas les droits individuels. — Le crime ou délit en bande. — Le principe de la souveraineté une. — La violence du nombre.

CHAPITRE V

laissez faire

La liberté individuelle et M. Clémenceau. — La guerre sociale en douceur.
— « Laissez faire ! » — « Ne provoquez pas. »

CHAPITRE VI

la sécurité mise à prix

M. Millerand et le Ministre de l'Intérieur. — « Débarbouillez-vous ! » —
Le marchandage du Ministre et des Compagnies. — Service public devenant propriété privée. — La sécurité, chose commune et indivise.
— Devoir du gouvernement ou abdication.

CHAPITRE VII

l'amnistie

M. Ranc. — Contradiction d'un homme de gouvernement. — Les crimes en bandes. — Indulgence pour les criminels et mépris pour leurs victimes. — Désaveu des gendarmes. — Condamnation des magistrats.

CHAPITRE VIII

les vrais criminels

Un savant. — Le D^r Letourneau. — Suppression du couvreur. — Suppression de la pêche à la sardine et à la morue. — Suppression de la houille. — Plus d'emballeurs. — Plus de matelas. — L'État et la céruse. — Le malade et le médecin. — Plus d'agriculture. — Nirvana socialiste. — Pour conserver l'homme, le pétrifier.

CHAPITRE IX

l'ouvrier, le patron et le consommateur

Le but des socialistes. — La loi à leur profit et au détriment du patron. — Qu'est-ce que le patron ? — Erreurs des socialistes. — *Le patron ne produit pas pour lui, mais pour ses clients.* — Le travail pour le travail. — Le patron est un intermédiaire. — « Rapports du capital et du travail » : expression erronée. — Conséquence de cette erreur. — Rôle du capital. — C'est une garantie. — Le volant du mécanisme économique. — Le tampon. — Pourquoi un tel est-il patron ? — Le

capital personnel. — La situation du patron. — Trois pressions : le commanditaire, l'ouvrier, le consommateur. — Le consommateur obligatoire. — Ouvriers et patrons dépendent du consommateur. — Ils dépendent de son bon plaisir. — Le minimum de prix. — La consommation obligatoire.

CHAPITRE X

contre tous

Le consommateur, c'est tout le monde. — Les grévistes demandent l'appui de tous au profit de quelques-uns contre tous. — Les socialistes contre tous.

CHAPITRE XI

le droit au travail

La consommation obligatoire et le droit au travail. — L'article 1^{er} du programme socialiste suisse. — Que ferait l'État du produit du travail ? — Contribution obligatoire. — Suppression du travail et droit au travail. — Le lapidaire et le terrassier.

CHAPITRE XII

le droit à la paresse

Les mendiants bretons. — « Dieu vous le rendra ! » — M. Pablo Lafargue.

CHAPITRE XIII

la politique de l'assiette au beurre

Les socialistes. — Les hommes de 89 n'auraient pas compris. — Les cahiers des États généraux. — Le cens de la Restauration et du gouvernement de Juillet. — Idéal de 1848. — La mort de Baudin. — L'idéal socialiste est un idéal de rapine. — Confiscation au profit des amis.

CHAPITRE XIV

le bonheur obligatoire

« Bonheur commun ». — Qu'est-ce ?... — « La fortune ne fait pas le bonheur. » — Entités. — Deux hommes. — Robespierre. — Toute loi a une action coercitive. — Théorie rétrograde. — Conception du gouvernement paternel. — La force comme moyen.

CHAPITRE XV

le fétichisme des socialistes

La société et les socialistes. — Qu'est-ce que la société ? — Définition classique de l'infini. — Les choses que je connais. — *Plus mes conceptions s'écartent de mon individu, plus elles deviennent vagues et indéterminées.* — Compétence. — Le pouvoir ne donne pas une perfection morale. — L'infailibilité du Pape et l'infailibilité socialiste. — La foi au roi. — « Le boulanger, la boulangère et le petit mitron. » — Le droit divin de la société. — Candidats bafoués et gouvernants infailibles. — Le fétichisme des socialistes libres-penseurs.

CHAPITRE XVI

humilité socialiste

Le plus humble des serviteurs. — Du syndicat. — Besoin d'obéissance. — Un type. — L'obéissance passive.

CHAPITRE XVII

la propriété et les principes de 89

Le collectivisme monarchique. — Le roi propriétaire de toute la France. — Révolution : affirmation de la propriété individuelle. — Propriété personnelle et propriété objective. — La liberté de la propriété. — Rejet par la Convention de la définition de Robespierre. — Affirmation de la propriété dans la Constitution de 1793. — Décret du 18 mars 1793 contre toute loi agraire. — La Constitution de l'an III. — Article 544 du Code Napoléon. — Mauvaise rédaction. — Les restrictions

pour les mines. — La propriété mobilière, — constituée par la liberté du prêt. — La propriété industrielle. — La propriété littéraire.

CHAPITRE XVIII

inconséquences des collectivistes

La propriété de la nation. — Cette propriété est un monopole. — Où commence la nation ? — Saint-Marin et la Chine.

CHAPITRE XIX

socialisme agraire

Le paradis d'Irénée. — Le programme immédiat. — Le taureau communal. — Le moulin et le four banals. — Régression.

CHAPITRE XX

l'accord des contradictoires

Imprudence de M. Jaurès. — Le paysan. — Pas d'ouvriers. — Ses enfants. — Le partage. — La dot. — L'hypothèque. — Négation des principes de 89.

CHAPITRE XXI

légitimité et illégitimité du même acte

Propriétés collectives et individuelles. — Résultats comparés. — Défense d'omission. — À quel chiffre ? — Déplacement de la propriété.

CHAPITRE XXII

deux thèses qui s'excluent réciproquement

« La petite propriété est une légende. » — L'illogisme d'un professeur de philosophie. — L'enquête agricole prouve le contraire. — Le grand propriétaire. — La tyrannie du grand propriétaire. — Les tyrans de village. — Un maire. — Égalité des propriétaires devant la loi. — Mais les contractants ne sont pas égaux ? — Où jamais cette égalité a-t-elle existé ? — Toute propriété est oppressive. — Toute demi-mesure illogique. — Le socialisme et la propriété individuelle ne peuvent se concilier.

CHAPITRE XXIII

une solution pratique

La méfiance des propriétaires. — Moyens perfectionnés pour la détruire. — Moyens pratiques et pacifiques de M. Henry Maret. — La suppression de l'héritage en ligne collatérale. — Obligation de tester. — La suppression de l'oncle d'Amérique. — Le testament par acte public. — La proportion des héritages en ligne collatérale. — Attente tranquille.

CHAPITRE XXIV

les socialistes et le régime fiscal de la révolution

- I. L'article 13 de la Déclaration. — Contribution et non impôt. — Proportionnalité. — Dépenses d'intérêt général. — Suppression des impôts indirects. — Caractère des impôts directs. — Les contributions directes. — II. Impôt personnel et impôt réel. — Principe de l'impôt réel. — III. La contribution foncière, la contribution mobilière, la contribution des patentes, impôts réels sur les revenus. — Scrupules fiscaux. — IV. Les principes de 89 et l'impôt. — V. Les socialistes et la question fiscale. — L'impôt personnel et progressif sur le revenu de M. Peytral. — VI. Définition de l'impôt réel. — VII. Dialogue du taxateur et du taxé de l'impôt de M. Peytral. — Qu'est-ce que le revenu. — Les cadeaux de Madame. — Vérification. — Défense d'avoir des dettes. — Les opinions politiques et le fisc. — La religion, la race et la taxe. — VIII. L'impôt socialiste et la liberté du travail. — Un impôt pour deux magasins. — Arguments. — Spécialités et capitations progressives. — IX. Mépris des principes. — Les monopoles. — *Les conceptions socialistes de l'impôt sont celles des sociétés autocratiques et oligarchiques.* — Supprimer la richesse pour faire rendre plus à l'impôt.

CHAPITRE XXV

moyens économiques

- « Bousculer les contrats. » — « Est-ce admissible ? » — Projet Goblet. — Rotation des propriétés. — Exploitation par l'État. — Programme municipal. — Le commerce des blés et M. Jaurès. — Industries

municipales. — Anéantissement des entreprises privées. — « Prendre aux autres pour notre compte. »

CHAPITRE XXVI

la politique socialiste

- I. — La guerre. — Les travaux d'approche. — La morale professionnelle socialiste. — Les heures de travail. — Leur limitation, moyen de révolution. — Définition de la politique socialiste. — Les prud'hommes ouvriers. — Les bourses du travail. — Tyrannie des syndicats. — Haine des socialistes contre les travailleurs. — Les seize explosions de dynamite du Nord et du Pas-de-Calais.
- II. — L'exproprié par persuasion. — Êtes-vous pour ou contre la propriété ? — Résolution du Congrès du Havre de 1880. — Déclaration du neuvième Congrès ouvrier de la Fédération du Centre. — Apologie de la force. — Serment de Vaillant sur les tombes d'Eudes et de Blanqui. — Démonstration de l'*impuissance de toutes les méthodes pacifiques*. — M. Gabriel Deville « et les ressources de la science. » — M. CHASSE Chausse et le système d'avant-garde. — Vive la chimie !

CHAPITRE XXVII

la force dans le passé et dans l'avenir

Exploits célèbres. — César et Marat. — Les groupes. — Les grandes dates historiques. — Nos aïeux de l'âge de la pierre. — Notre fête nationale. — Des conditions de l'emploi de la force. — En France, égalité des droits. — Donc aucun prétexte pour la force. — Révolution

économique et violence : contradiction dans les termes. — La répartition de zéro.

LIVRE IV. — L'Individualisme et le Socialisme

CHAPITRE PREMIER

le contrat social et l'individu

Au nom de quel principe ? — Le contrat social de Hobbes et de Rousseau. — « Aliénation de droits ». — De quels droits ? — À qui ? — Premières sociétés. — Société de familles. — La liberté dans la cité antique. — Le droit collectif écrase l'individu. — Jusqu'à quelles limites. — Observation de Voltaire. — Unité humaine irréductible. — Les droits de l'homme, c'est la conscience de l'individualité. — Définition d'Holbach. — L'État est une abstraction. — Bentham : les intérêts individuels sont les seuls intérêts réels.

CHAPITRE II

les constitutions et les fonctions de l'état

Caractère des constitutions. — Les constitutions sont modernes. — La constitution des États-Unis. — La base des constitutions est la spécification des intérêts que les contractants entendent mettre en commun ou se réserver. — Les constitutions doivent être des garanties pour les individus. — L'association commerciale et l'association

politique. — *C^o limited*. — Ce que l'État ne doit pas faire. — Attributions de l'État. — Théorie individualiste. — Liberté du débat, sécurité du contrat. — Théorie socialiste. — Les individualistes et le pouvoir. — « La souveraineté » et les usurpations de pouvoirs. — Conditions essentielles de tout gouvernement. — L'individualiste veut que l'État fasse peu et bien : les socialistes que l'État se charge de tout et ne fasse rien.

CHAPITRE III

nécessité d'une garantie constitutionnelle pour les droits individuels

Ce qui a manqué aux diverses constitutions. — Limites des droits du Congrès américain. — Le pouvoir judiciaire. — Caractère de son intervention. — La journée de 8 heures et la Cour de New-York. — Mandat limité du congrès. — Pouvoirs du mandataire dans le droit privé. — Lacune de la constitution de 1875. — Nécessité d'une révision. — Principes à établir.

CHAPITRE IV

action dépressive du socialisme

I. Le vrai péril socialiste. — Dépression intellectuelle et morale. — La loi du moindre effort. — Minimum d'effort économique, maximum d'effort politique. — Punir le travail, récompenser la paresse. — Mesures transitoires. — II. Le droit au bonheur. — Réclamation d'Alphonse. — Millerand et le compagnon. — Bagues et ampoules aux doigts. — La vraie révolution sociale. — III. Subordination des

capables aux incapables. — Le symbole de l'idéal socialiste. — IV. Séparation de l'homme et de la chose. — Le socialisme les confond. — Pourquoi pas l'anthropophagie ? — V. Uniformité. — Pas de division du travail. — Athènes et Sparte. — La Méduse. — Suppression de la force motrice. — Arrêt de développement. — Travail servile. — VI. La loi de famille. — Protection de l'enfant : liberté de l'adulte. — Changer l'homme en bébé : idéal socialiste. — *Tout peuple soumis à la loi de famille est frappé d'impuissance.*

CHAPITRE V

action expansive de l'individualisme

Socialistes et vitalistes. — Le socialisme et l'hegelianisme. — L'État est statique. — Les effets dynamiques sont produits par des individualités ou des minorités. — Pierre le Grand et Napoléon. — L'individu a la responsabilité de sa conservation. — Action de l'homme sur lui-même, sur les autres et sur les choses. — *Toute augmentation de l'action du gouvernement sur l'individu diminue l'action de l'individu sur les choses.* — La justice distributive et la justice commutative. — Leurs effets. — Division du travail. — Diversité des actions individuelles. — *Le socialisme est dépressif, l'individualisme est expansif.*

CHAPITRE VI

devoir actuel du gouvernement et des citoyens

Devoir du gouvernement. — Le droit commun. — Égalité devant la loi. —
Action des citoyens. — Le charlatanisme et la justice. — La loi de
Buckle.

APPENDICE

Déclaration des Droits de l'homme, 26 août — 3 novembre 1789

Dispositions fondamentales de la Constitution du 3 — 13 septembre 1791